

Patrimoine : des inégalités démultipliées

15 novembre 2016



Les 10 % les plus fortunés détiennent près de la moitié du patrimoine national [1] en 2015 selon l'Insee [2]. Les 50 % les moins fortunés ne disposent que de 8 % de l'ensemble. Le patrimoine brut (endettement non déduit) moyen du dixième le plus riche vaut 1,25 million d'euros, soit 630 fois celui des 10 % les moins fortunés (2 000 euros) et huit fois le patrimoine médian [3] brut (158 000 euros).

Le patrimoine net (dettes déduites) médian des ménages s'élève à 114 000 euros, mais les inégalités de patrimoine entre milieux sociaux sont énormes. Le patrimoine net médian des ouvriers non qualifiés s'élève à 16 400 euros, celui des ouvriers qualifiés à 42 000 euros et celui des employés à 24 800 euros. Les cadres supérieurs disposent d'un patrimoine d'un tout autre ordre de grandeur : 205 000 euros. Chez les non-salariés, les patrimoines médians sont beaucoup plus importants du fait de la fortune professionnelle, autour de 380 000 euros pour les professions libérales et de 500 000 euros pour les agriculteurs, mais les écarts sont encore plus forts que pour les salariés. Ainsi par exemple, le dixième le plus fortuné des professions libérales dispose d'au moins 1,5 million d'euros, contre 34 000 euros au mieux pour le dixième le moins fortuné.

A l'âge de la retraite, les fortunes accumulées n'ont rien à voir selon les milieux. Le patrimoine médian net des anciens cadres supérieurs et professions libérales est alors de 396 000 euros, 2,7 fois plus que celui du reste des salariés retraités (145 000 euros). Le dixième des salariés (hors cadres supérieurs) le moins fortuné n'a, après une vie entière de travail, pas plus de 3 800 euros de patrimoine au maximum. Ce sont ces écarts qui, en se transmettant entre générations, facilitent la reproduction dans le temps des inégalités monétaires entre milieux sociaux.

Impossible de décrire l'évolution

L'Insee a changé de méthode de comptabilisation des patrimoines en 2010, puis en 2015. Résultat : aucune comparaison précise n'est possible. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'entre 2010 et 2015, les patrimoines semblent être restés assez stables. Les écarts ont peu varié entre le dixième le plus riche et le dixième le plus pauvre, en particulier parce que les prix de l'immobilier n'augmentent plus comme cela a pu être le cas auparavant.

Ces données édifiantes restent très partielles. Pour avoir une vision plus nette des fortunes, il faudrait pouvoir observer l'évolution des patrimoines hors changement de méthode. En outre, les montants de patrimoine s'arrêtent au dixième supérieur, alors qu'il faudrait se situer à un niveau beaucoup plus fin par exemple, à l'intérieur des 5 % les plus fortunés et raisonner pour un âge donné.

Source : Insee - Enquête Patrimoine 2015 - © Observatoire des inégalités

Montant des patrimoines nets Selon l'âge et la catégorie sociale

Unité : euros

	Limite supérieure des 10 % les moins fortunés	Patrimoine médian	Limite inférieure des 10 % les plus fortunés	Rapport entre les 10 % les plus fortunés et les 10 % les moins fortunés
Selon l'âge				
Moins de 30 ans	1 200	14 100	90 200	75
De 30 à 39 ans	2 400	57 100	304 300	127
De 40 à 49 ans	2 200	113 200	500 100	227
De 50 à 59 ans	2 700	172 400	672 000	249
De 60 à 69 ans	6 100	211 800	696 200	114
70 ans et plus	7 000	157 000	610 000	87
Selon la catégorie sociale				
Agriculteur	125 700	510 500	1 292 000	10
Artis., commerç. et chefs d'entrep.	12 900	218 500	980 000	76
Profession libérale	34 000	377 900	1 447 000	43

Montant des patrimoines nets Selon l'âge et la catégorie sociale

Unité : euros

	Limite supérieure des 10 % les moins fortunés	Patrimoine médian	Limite inférieure des 10 % les plus fortunés	Rapport entre les 10 % les plus fortunés et les 10 % les moins fortunés
Cadre sup.	13 300	204 600	711 900	54
Profession intermédiaire	4 300	88 600	404 500	94
Employé	1 600	24 800	279 700	175
Ouvrier qualifié	2 200	42 000	263 500	120
Ouvrier non qualifié	1 100	16 400	223 500	203
Agriculteur retraité	43 600	177 500	653 700	15
Artis., commerç., chefs d'entrep. retraité	12 100	250 700	937 300	77
Cadre sup., pro. libérale retraité	94 400	396 100	1 072 000	11
Autre salarié retraité	3 800	145 300	443 600	117
Ensemble	3 000	113 900	534 800	178

Il s'agit de patrimoines nets, les dettes sont déduites.

Source : Insee - Enquête Patrimoine 2015 - © Observatoire des inégalités

Evolution des patrimoines bruts moyens

Unité : euros

	1998	2004	2010*	2015*
10 % les moins fortunés	300	400	1 400	2 000
Entre les 10 et les 20 %	2 100	2 100	4 700	7 800
Entre les 20 et les 30 %	7 800	8 400	13 000	21 700
Entre les 30 et les 40 %	24 900	30 800	42 300	61 300
Entre les 40 et les 50 %	56 800	76 800	116 000	128 500
Entre les 50 et les 60 %	83 200	116 800	179 000	186 500
Entre les 60 et les 70 %	110 500	155 300	238 300	245 100
Entre les 70 et les 80 %	145 900	204 900	309 600	319 100
Entre les 80 et les 90 %	211 300	298 100	441 500	463 800
10 % les plus fortunés	552 700	755 400	1 243 000	1 254 000
Patrimoine moyen des 10 % les plus riches rapporté aux 10 % les moins riches	1 842	1 889	888	627

* Changements de méthode en 2010 puis en 2015. Avertissement : le patrimoine détenu comprend les biens immobiliers, les actifs financiers ainsi que le patrimoine professionnel pour les actifs indépendants. Il ne tient pas compte des dettes.

Source : Insee - Enquêtes Patrimoine - © Observatoire des inégalités

Cet article est repris du [Centre d'observation de la société](#).

Photo / © [mat75002 - Fotolia.com](#)

[1] Il se compose des biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages français.

[2] « [Entre 2010 et 2015, les inégalités de patrimoine se réduisent légèrement](#) », *Insee première* n° 1621, novembre 2016.

[3] Il sépare les ménages en deux : la moitié possède moins, la moitié possède plus.

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Patrimoine-des-inegalites-demultipliees>